

# compétences du 21ème siècle

Compétences du 21ème siècle  
association loi de 1901 immatriculée sous le n° W783011515  
230 chemin de la Nourrée, 78670 Villennes sur seine

## Conditions Générales de Vente

### 1. OBJET

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre l'association Compétences du 21ème siècle et le client. Toute inscription et recours aux prestations délivrées par l'association Compétences du 21ème siècle implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente qui prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par l'association Compétences du 21ème siècle.

### 2. SERVICES

Les prestations sont délivrées sous la forme d'ateliers découvertes et de stages de vacances pour enfants, proposés dans les différentes implantations de Compétences du 21ème siècle et animés par des intervenants formés à la démarche Compétences du 21ème siècle.

*Ateliers découverte* : ces ateliers ont lieu de façon ponctuelle, au gré des partenariats mis en place par l'association Compétences du 21ème siècle. Compétences du 21ème siècle se réserve le droit d'annuler un atelier si 4 enfants ou moins y sont inscrits moyennant une information communiquée au client au moins 3 jours (72 heures) à l'avance. Les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés.

*Stages vacances* : les stages de l'association Compétences du 21ème siècle sont proposés durant les vacances scolaires et pour un volume horaire et une durée dépendant de leur contenu. L'association Compétences du 21ème siècle se réserve le droit d'annuler un stage si 4 enfants ou moins y sont inscrits moyennant une information communiquée au client au moins 3 jours (72 heures) à l'avance. Les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés.

### 3. PRIX

Les tarifs indiqués sur les brochures tarifaires s'entendent toutes taxes comprises tenant compte de la TVA applicable au jour de l'inscription ; tout changement de taux pourra être répercuté sur le prix des services.

### 4. PAIEMENTS

Le paiement est exigible dans sa totalité le jour de l'inscription. Le paiement se fait par chèque ou par virement.

### 5. INSCRIPTION

Toute inscription ne devient définitive qu'après paiement effectué dans les conditions indiquées au point 4 ci-dessus.

### 6. RÉSILIATION

Toute résiliation devra être notifiée par mail à l'adresse [contact@competencesdu21emesiecle.com](mailto:contact@competencesdu21emesiecle.com).

Sous réserve du respect de cette procédure et des délais indiqués ci-dessous, le client fera l'objet d'un remboursement dans les 30 jours.

*Pour les ateliers découverte* : En cas d'annulation communiquée dans un délai supérieur ou égal à 10 jours calendaires avant le démarrage de l'atelier donnera lieu au remboursement intégral des frais d'inscription. Pour un délai inférieur à 10 jours, aucun remboursement ne sera effectué.

*Pour les stages de vacances* : Aucune résiliation ne sera acceptée dès lors que le stage a commencé.

En cas de résiliation d'inscription avant le début du stage, toute annulation communiquée dans un délai supérieur à 10 jours calendaires avant le démarrage du stage sera intégralement remboursée. Pour un délai inférieur à 10 jours, aucun remboursement ne sera effectué.

### 7. NON SOLlicitATION

Le client s'engage à ne pas solliciter directement ou indirectement la/le/les intervenants pédagogiques de l'association Compétences du 21ème siècle et à ne pas recourir à leurs services pour toute autre mission que celle qui leur aura été confiée par l'association Compétences du 21ème siècle. Dans le cas de demandes spécifiques, les clients prendront contact directement avec la direction de l'association Compétences du 21ème siècle.

# compétences du 21ème siècle

## **8. RETARD**

Les parents, ou tout représentant légal, sont tenus d'amener et de venir chercher les enfants aux horaires convenus. En cas de retard répété, L'association Compétences du 21ème siècle se réserve le droit de facturer le parent responsable d'un montant équivalent aux frais entraînés par ce retard, notamment le dédommagement de l'animateur, et ce quel que soit le motif du retard.

## **9. DROIT À L'IMAGE**

L'association Compétences du 21ème siècle est autorisée, sous réserve d'autorisation des parents, à photographier ou filmer les enfants lors des séances d'animation dans le cadre de leurs activités en groupe, aux seules fins de diffusion sur les espaces média de l'association Compétences du 21ème siècle ou de ses partenaires dans l'organisation du stage (lieu d'accueil ou intervenant partenaire). En répondant oui à la rubrique « J'accepte que mon enfant soit photographié ou filmé lors des séances d'animation », les parents acceptent la diffusion des images sur les seuls espaces de l'association Compétences du 21ème siècle et de ses partenaires dans l'organisation du stage tels que décrits.

## **10. MATÉRIEL & PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Tout matériel mis à disposition et utilisé dans le cadre des prestations dispensées par l'association Compétences du 21ème siècle reste sa propriété exclusive. Tous les éléments relatifs au contenu des prestations et sur les espaces internet de l'association Compétences du 21ème siècle sont et restent la propriété intellectuelle exclusive de leur titulaire. Il est strictement interdit de reproduire, exploiter, rediffuser ou utiliser de quelque manière, à quelque titre et pour quelque raison que ce soit, même partiellement, ces éléments sous quelque langue, forme, support et format que ce soit, sans l'accord préalable et écrit de L'association Compétences du 21ème siècle .

## **11. ASSURANCE**

L'association Compétences du 21ème siècle est assurée par la MMA au titre des prestations fournies en responsabilité civile professionnelle. Toutefois, l'association Compétences du 21ème siècle ne peut en aucun cas être tenue responsable de la perte, du vol et de la casse d'objets personnels appartenant aux enfants. Dans le cadre de leurs activités sur les lieux de stage, les familles s'engagent à avoir souscrit une assurance responsabilité civile pour les enfants inscrits à L'association Compétences du 21ème siècle .

## **12. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition et de suppression des données nominatives le concernant exerçable auprès de l'association Compétences du 21ème siècle .

## **13. JURIDICTION COMPÉTENTE**

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à l'application du droit français. Les informations contractuelles et les produits proposés à la vente sont conformes à la législation française. Tout litige provenant de l'application des présentes conditions générales de vente sera soumis aux juridictions compétentes.

\*\*\*